

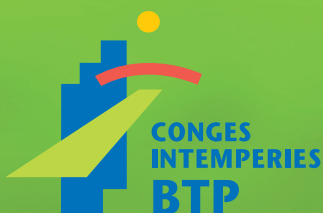


Salarié du BTP

Carte BTP

d'identification professionnelle

de plein droit
dans la famille du BTP



Ensemble, agissons
contre le travail illégal

Nouvelle
version 2009

la Carte BTP, votre emploi de demain



Avec la Carte BTP,
vous appartenez de
plein droit à la grande
famille du BTP et votre
employeur peut justifier

de votre appartenance à l'entreprise.

Pour lutter contre le travail illégal et
permettre une identification rapide des
salariés en situation régulière, la Carte
BTP est donc indispensable.

en savoir plus
www.ci-btp.fr



Dans votre entreprise,
demandez votre Carte BTP